

À l'occasion de la publication des comptes de l'association diocésaine Éléments sur la situation patrimoniale et financière du diocèse de Rodez et Vabres

Chers amis de l'Association Diocésaine,

avec le Conseil Diocésain pour les Affaires Économiques, après avis favorable du Conseil Épiscopal, nous avons décidé cette année de publier nos comptes au Journal Officiel. C'est un choix pastoral de clarté et une obligation légale.

Vous trouverez ci-après des éléments précis sur notre compte de résultat pour l'année 2022, mis en perspective avec le bilan de l'Association, qui considère les moyens qui sont les nôtres, la façon dont ils ont porté et pourront encore porter du fruit dans l'histoire de notre diocèse.

Prendre toujours plus conscience des besoins du monde, privilégier l'humain et lui donner toute sa place dans la vie et la mission de l'Église, travailler tous ensemble à la pérennité de ce service, telle est notre mission, tel demeure notre désir.

Le fruit d'une longue histoire

Notre diocèse a connu plusieurs décennies de prospérité sur le plan humain, bénéficiant de très nombreuses vocations religieuses et sacerdotales. Très présente dans la société aveyronnaise, ouverte sur le monde entier, avec l'envoi de nombreux missionnaires, l'Église diocésaine a ainsi connu un grand rayonnement. Cette prospérité s'est également traduite sur le plan économique.

Le patrimoine actuel du diocèse, constitué d'actifs mobiliers et immobiliers, est le fruit d'une longue et saine gestion, incluant de nombreux dons et legs. Grâce aux loyers et revenus de placements financiers, il permet aujourd'hui de pallier la baisse des produits ordinaires et d'assurer, dans le temps, la sécurité financière de l'Association Diocésaine, tout en poursuivant une gestion volontaire et dynamique. Les ressources dont dispose le diocèse — ses fonds propres — sont actuellement essentiellement constituées par le patrimoine financier et le patrimoine immobilier, estimés à 79 millions d'€.

Devant ces réserves financières et immobilières, nous sommes à la fois reconnaissants envers ceux qui nous ont précédés et conscients de notre responsabilité pour le futur. L'Église diocésaine souhaite continuer d'assurer un service social, éducatif et pastoral de qualité en Aveyron.

Des besoins non couverts par les ressources actuelles

Depuis une dizaine d'années, les ressources permanentes du diocèse ne permettent plus de faire face à ses charges. Par « diocèse » nous entendons la totalité des paroisses et de tous les services diocésains et pas seulement les services de l'évêché : il n'y a pas de paroisses sans diocèse ni de diocèse sans paroisses !...

Les charges de fonctionnement totalisent 6,7 millions d'€ en 2022, dont, notamment :

- 1,7 million d'€ au titre des traitements, salaires et charges sociales, incluant les traitements et aides aux prêtres et les salaires versés aux laïcs de la curie et aux laïcs non missionnés des paroisses ¹ ;
- 3,5 millions d'€ d'autres achats et charges externes, avec comme principaux postes de dépenses les fournitures consommables (eau-gaz-électricité), les fournitures de culte, cierges, décoration (fleurissement), l'entretien/réparation/travaux immobiliers en paroisse, les frais de déplacement...
- 504 000 € d'actions de solidarité ou d'aides financières versées aux divers services et mouvements².

Depuis 5 ans, les produits de fonctionnement avoisinent 5,5 millions d'€ en moyenne par an. Ils proviennent essentiellement du Denier de l'Église, des quêtes et offrandes, des loyers et ventes de prestations de service, des dons et legs. Ils diminuent de façon régulière et le déficit d'exploitation est ainsi devenu chronique depuis près de 10 ans.

En 2022, le compte de résultat fait apparaître un déficit net de 2,8 millions d'€. Ce résultat s'explique notamment par des résultats financiers globaux négatifs et aussi par l'augmentation des charges de fonctionnement.

Pour assurer la mission globale de l'Église, il y a tout d'abord des missions pastorales, techniques et administratives dont on ne peut se passer, qui étaient dans le passé assurées davantage par des prêtres ou des religieuses... Certaines sont assumées de façon salariée mais beaucoup d'autres, tout aussi importantes, le sont bénévolement.

Notons aussi le grand nombre de bâtiments nécessaires à la vie et la mission du diocèse et dont nous sommes propriétaires : certaines églises, de nombreux presbytères, maisons paroissiales et locaux divers, la maison Saint-Pierre, l'évêché... Autant de bâtiments indispensables à la vie et à la mission de l'Église et dont nous assumons toutes les charges, notamment l'entretien et les grosses réparations. Dans les dix ans qui viennent, ces dernières seront importantes.

La situation financière favorable dont nous avons hérité a permis, ces dernières années, de compenser les déficits et d'équilibrer les comptes. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous soutiennent, y compris les plus jeunes générations.

Pour l'avenir, on peut craindre cependant une poursuite de la baisse des produits, au regard du contexte économique actuel et du vieillissement de la population, ainsi qu'une augmentation régulière des charges. Une gestion prudente et avisée de la curie diocésaine, des services diocésains et des paroisses s'impose à nous, tout en privilégiant l'humain et en lui donnant toute sa place dans la vie et la mission de l'Église.

¹ 16,78 Équivalents Temps Plein

² 12, 95 Équivalents Temps Plein (Laïcs missionnés dans les paroisses et dans les services diocésains)

Préparer l'avenir du diocèse et permettre de pérenniser sa mission

Des ressources au service de l'action pastorale de l'Église

Les ressources dont dispose le diocèse permettent d'entretenir le parc immobilier et de soutenir et développer l'action pastorale de l'Église en Aveyron : catéchèse, catéchuménat, éducation, préparation au mariage et au baptême, funérailles, pastorale familiale, pastorales des migrants et des personnes avec un handicap... Elles permettent aussi de pallier en partie la diminution du nombre de prêtres mais également d'entretenir et d'améliorer ses nombreux bâtiments et équipements mis au service des paroisses, en conformité avec les réglementations sur la transition énergétique et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Une Église diocésaine solidaire et fraternelle

L'Église diocésaine est solidaire des plus fragiles et ouverte au monde. Elle contribue notamment à des actions de solidarité dans le diocèse, en France et dans d'autres pays, et soutient aussi des diocèses en difficulté ou plus pauvres, avec lesquels nous avons créé des liens d'amitié, tant en Inde qu'en Côte d'Ivoire.

Regarder l'avenir avec réalisme, courage et confiance

Nous sommes convaincus que notre diocèse a de belles perspectives devant lui. L'engagement des laïcs à tous les niveaux, la présence de la vie religieuse et consacrée, le ministère essentiel des prêtres et des diacres, tout cela est remarquable et nous pouvons regarder l'avenir avec réalisme, courage et confiance.

Pour pérenniser la mission de l'Église en Aveyron, les chrétiens sont invités à donner du temps, en s'engageant dans la vie du diocèse, de ses paroisses et ses services.

Mais il est également indispensable de donner à l'Église en Aveyron les moyens matériels de poursuivre et développer les actions engagées ou à engager encore.

Tous ensemble, il nous faut relever ce défi, en assumant sérieusement notre responsabilité et en gérant le mieux possible nos charges et nos produits. C'est un devoir pour aujourd'hui et pour demain.

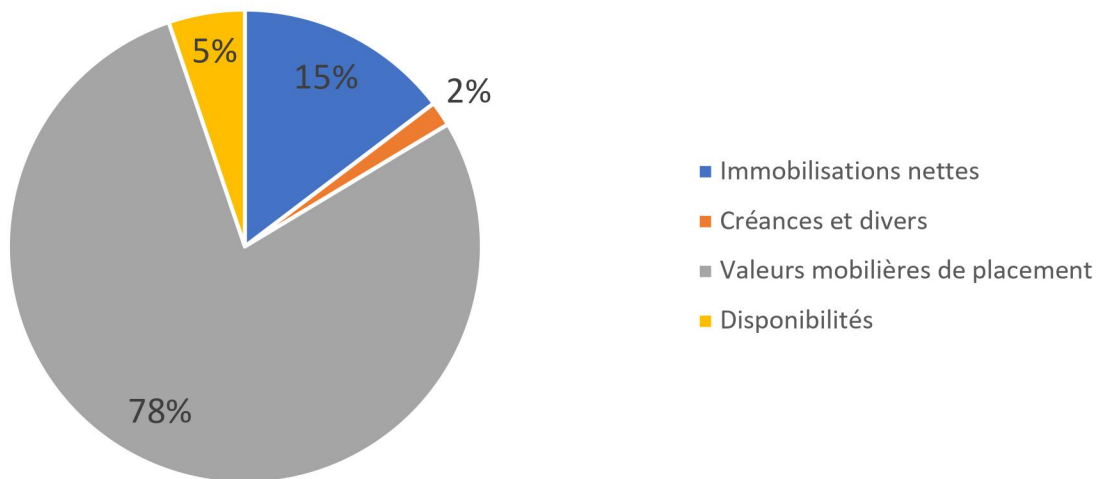


✠ Luc MEYER
et le Conseil Diocésain pour les Affaires économiques

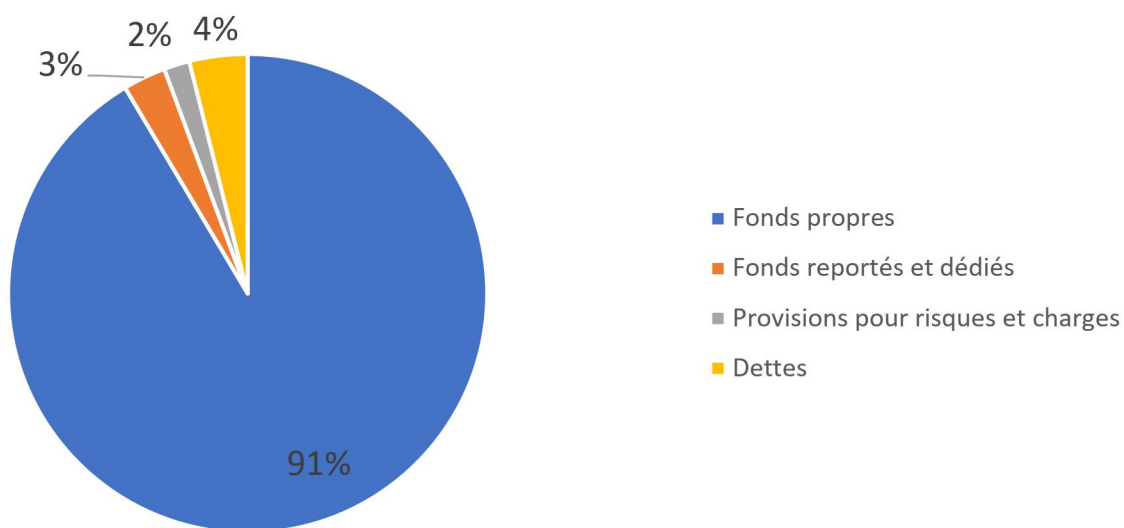
BILAN 2022

de l'Association Diocésaine

ACTIF 2022

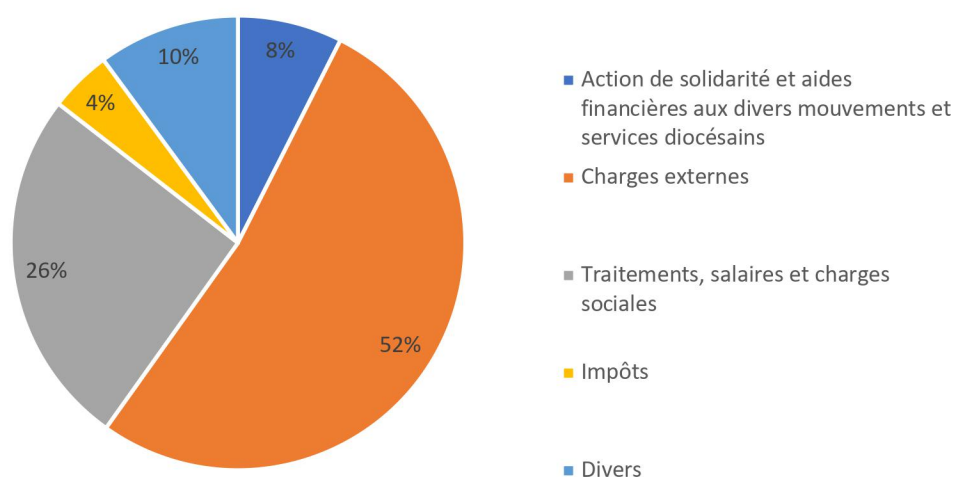


PASSIF 2022



EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT 2022 de l'Association Diocésaine

Charges d'exploitation 2022



Produits d'exploitation 2022

